COUR D'APPEL DE PARIS
GREFFE CIVIL
Pôle 4 - Chambre 10

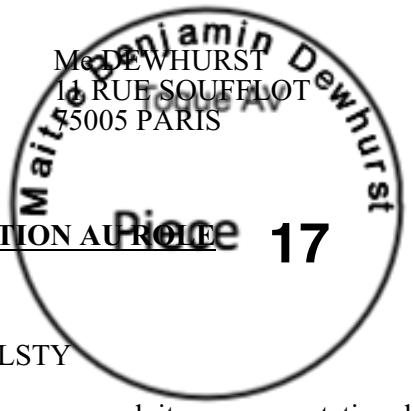
Paris, le 03 Juillet 2025

Accès : 10 boulevard du Palais
Tél :01.44.32.52.52

Accueil du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures

Référence du dossier : N° RG 25/11117 - N° Portalis 35L7-V-B7J-CLSTY

Me DEWHURST
14 RUE SOUFFLOT
75005 PARIS



INSCRIPTION AU ROLE

Déclaration d'appel valant inscription au rôle
DA n° 25/13257 du 24 Juin 2025
N° RG 25/11117 - N° Portalis 35L7-V-B7J-CLSTY
Pôle 4 - Chambre 10
Demande en réparation des dommages causés par un produit ou une prestation de services défectueux
Sans procédure particulière

DECISION(S) ATTAQUEE(S) :

Ordonnance Au fond, origine Juge de la mise en état de Paris, décision attaquée en date du 11 Juin 2024, enregistrée sous le n° RG 23/0021

Appelant :
Mme Nooshkin RAZZAGHI-KHAMSI DÉCLARATION D'APPEL RECTIFICATIVE

Je soussigné Me Benjamin Dewhurst, avocat au Barreau de Paris , déclare interjeter appel, au nom de Mme Nooshkin RAZZAGHI-KHAMSI, du jugement rendu le 11 juin 2024 (Pièce Jointe) par le Juge de la mise en état du Tribunal Judiciaire de Paris (RG n° 23/00213).

Cet appel est formé à fin d'annulation intégrale de la décision entreprise (APPEL ANNULATION).

Intimés :
– Société AIRBNB FRANCE

Chefs du jugement attaqués :
– Tous les chefs du jugement sont contestés.

Fait à Paris, le 24 juin 2025,
Me Benjamin Dewhurst
Avocat au Barreau de Paris, représentée par Me Benjamin DEWHURST, avocat au barreau de PARIS, toque : C1650 - N° du dossier DARECT2, représentée par Me Benjamin DEWHURST, avocat au barreau de PARIS

Intimé :
S.A.R.L. AIRBNB FRANCE SARL DÉCLARATION D'APPEL RECTIFICATIVE

Je soussigné Me Benjamin Dewhurst, avocat au barreau de Paris, déclare interjeter appel, au nom de Mme Nooshkin RAZZAGHI-KHAMSI, du jugement rendu le 11 juin 2024 (Pièce Jointe) par le Juge de la mise en état du Tribunal Judiciaire de Paris (RG n° 23/00213).

Cet appel est formé à fin d'annulation intégrale de la décision entreprise (Appel annulation).

Intimés :

– Société AIRBNB FRANCE

Chefs du jugement attaqués :
– Tous les chefs du jugement sont contestés.

Fait à Paris, le 24 juin 2025,
Me Benjamin Dewhurst
Avocat au Barreau de Paris

Dans le cas où le dossier suit un circuit court, soumis à l'article 905 du CPC, il convient de ne pas tenir compte des délais imposés par la procédure Magendie circuit long.

HISTORIQUE :

Copie à Me DEWHURST

si vous avez des difficultés de mobilité, nous vous invitons à prendre attache avec le service

CA Adresse postale
34,quai des Orfèvres
75055 Paris Cedex 01